

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée
à la sous préfecture de Redon le 7 juin 1999
n° de dossier 352002448*

*Affiliée à la Fédération Française de Badminton
n° d'affiliation BRE.35.95.027*

*Agrément Jeunesse et Sports n°99 35 S 45
n° SIREN 447 774 845*

n° SIRET 447 774 845 00013

Déclaration d'établissement n° ET001454

Affiliation A. N. C. V. Coupon Sport N° 530050

Affiliation A. N. C. V. Chèque Vacances N° 198039

Club YONEX N° 077

Siège social : Maison des Associations Rue du Stade 35330 MAURE DE BRETAGNE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2006.

L'an deux mille cinq et le vendredi 9 juin à 19 heures les membres de l'association dénommée Maure Badminton Club (MBC), dont le siège social est à la Maison des Associations, Salle Omnisports, Rue du Stade, 35330 MAURE DE BRETAGNE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Associations de Maure de Bretagne, sur convocation du comité directeur par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et Les Informations du Pays de Ploërmel conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Membres de l'association :

Présents : 42. Représentés : aucun. Absents : 107.

Membres du Comité Directeur :

Présents : Samuel Hochard, Jean-Marie Constant, Natacha Bertin, Stéphanie Cordion, Aurélien Laurent, Gisèle Bébin, Olivier Bily, Valérie Bily, Patrice Buis, Olivier Frouin, Frédéric Guillaume, Fabrice Pinel, Sylvie Prioul.

Absents excusés : Philippe Carville, Soizic Pongérard.

M. Samuel HOCHARD préside en sa qualité de Président de l'association ; M. Aurélien LAURENT est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.

Le Président ouvre la séance en remerciant de leur présence tous les adhérents, ainsi que leurs familles et amis, les membres du comité directeur et le représentant de la mairie de Pipriac.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 42 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition de ses membres par diffusion de quelques copies dans l'assemblée :

- les statuts actuels de l'association
- un exemplaire de la convocation de l'assemblée
- les pouvoirs des membres représentés
- la feuille de présence certifiée exacte
- le bilan financier année civile 2005, le bilan financier année sportive 2005/2006, le budget prévisionnel année civile 2006, le budget prévisionnel année sportive 2006/2007
- le projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2005.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales et statutaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- 1- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2005
- 2- Rapport moral du Président (Samuel HOCHARD)
- 3- Rapport financier de la Trésorière (Natacha BERTIN)
- 4- Rapport sportif de la saison par les différents responsables :
 - Equipe 1 (Samuel HOCHARD)
 - Equipe 2 (Aurélien LAURENT)
 - Equipe 3 (Frédéric GUILLAUME)
 - Equipe 4 (Olivier BILY)
 - Seniors Individuels (Aurélien LAURENT)
 - Jeunes (Samuel HOCHARD)
 - Détente (Jean-Marie CONSTANT)
 - Organisation (Olivier BILY)
 - Communication (Fabrice PINEL)
 - Formation (Samuel HOCHARD)
- 5- Projets et perspectives pour la saison 2006-2007 (Samuel HOCHARD)
- 6- Remerciements (Samuel HOCHARD)
- 7- Questions diverses
- 8- Elections

1-Vote du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2005.

Lecture est donnée du projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 9 juin 2005. Il ne suscite aucune remarque ni commentaire.

Vote n°1

*Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 9 juin 2005
Le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 9 juin 2005 est adopté à
l'unanimité.*

2-Rapport moral du président :

Le président présente son rapport moral de la saison écoulée.

« Le bilan de la saison écoulée aurait pu être en tous points positifs. Après plusieurs saisons où on avait parlé de saisons exceptionnelles pour le club, on avait évoqué l'an dernier les limites de cette croissance. Il fallait trouver des solutions à ces limites : sportives, humaines, financières, structurelles... Les membres du nouveau comité directeur ont pris plusieurs initiatives au cours de l'assemblée générale de l'an dernier, puis lors des réunions qui ont suivi, avec, entre autres, trois décisions majeures, l'augmentation des tarifs d'adhésion pour solutionner les problèmes financiers, la mise en place de créneaux sur Lieuron pour pousser les murs de la salle de Maure, une meilleure répartition des tâches avec une organisation en commissions.

A l'heure d'en faire le bilan, il aurait pu donc être largement satisfaisant. Mais nous nous sommes retrouvés en cette fin de saison dans une situation complètement imprévisible, liée à l'incendie de la Salle Omnisports de Maure. On ne parle plus de limites, mais de contraintes très lourdes pour le club. On parlera de ce problème plus tard dans l'assemblée pour évoquer la prochaine saison. Mais je tiens à remercier ceux qui ont permis à ce moment-là de réorganiser nos activités : les mairies de Lieuron et Mernel qui nous ont accueillis, les membres de l'association qui ont participé de près ou de loin à cette période difficile (traçage des terrains à Lieuron, transport du matériel, encadrement de créneaux, envoi de courriers...) et tous les gens qui ont pu nous aider à ce moment là, notamment la mairie de Maure qui a réagi vite et bien, en nous donnant des informations et en nous proposant des solutions. Cette mobilisation a permis de réduire au délai le plus court possible notre inactivité (une quinzaine de jours). Le créneau Babybad, par exemple, n'a même pas subi d'interruption.

Ce problème évoqué, il est temps de souligner tous ces points positifs :

- au niveau sportif, la réussite a été largement au rendez-vous avec, une fois n'est pas coutume, les seniors. L'équipe première a en effet terminé en tête de la Régionale 1, ex aequo et départagée à la rencontre particulière, ce qui ne lui a pas permis de disputer les barrages de Nationale 3. Partie remise, on l'espère. Dans son sillage, trois équipes ont été alignées, une de plus que l'an dernier, avec toutes les 4 de bons résultats, et notamment le titre et l'invincibilité pour l'équipe 2 qui accèdera à la Départementale 1. Tous ces joueurs se sont également illustrés sur les tournois individuels, comme c'est le cas depuis plusieurs saisons, même si les Championnats de Bretagne ont été un peu moins fructueux que les autres saisons (deux titres en double et deux finales en simples et une en double). Chez les jeunes, la saison a été marquée par deux titres nationaux collectif (Intercodep pour Antoine Bébin et Nicolas Perrinel et UNSS collèges pour l'équipe de Querpont composé de 5 joueurs du club), 4 joueurs qui ont participé aux Championnats de France et le triplé au Championnat de Bretagne pour Nicolas Perrinel. Je tiens également à féliciter Antoine Bébin et Thomas Rouxel, qui même s'ils

ont quitté le club pour les voisins de Guichen-Bourg des Comptes, sont encore présents et font rayonner le club par leur réussite jusqu'au plus haut niveau international.

- au niveau humain, l'effectif est stable, 144 cette saison contre 138 l'an dernier, mais le cap des 150 adhérents aurait pu être atteint sans l'incendie de la salle de Maure. L'organisation en commissions a permis de mobiliser plus de monde dans la vie de l'association à tous les niveaux (sportif, administratif, organisation de manifestations, communication, encadrement des créneaux...) et de soulager les plus surchargés d'entre nous
- au niveau financier, avec un bilan enfin positif après plusieurs saisons passées sur la corde raide. Compte tenu des impératifs financiers du club, je pense notamment aux salariés, cet excédent de fin de saison est nécessaire. Il faut dire qu'avec l'augmentation des tarifs et les efforts en matière d'organisation c'était un vrai objectif pour cette saison.
- au niveau organisation, le Championnat de Bretagne Intercodep, mais surtout notre tournoi interrégional, organisé sans la salle de Maure, ont été de vraies réussites. Les salles de Guer et de Coëtquidan ont permis de mettre en place une belle manifestation pour une première pour nous : deux jours complets, accueil de la catégorie C. Merci donc à la mairie de Guer et aux écoles militaires de Coëtquidan, pour la qualité de leur accueil et de leurs installations, et aux bénévoles présents pour ces compétitions et les autres manifestations organisés par le club

Enfin, et c'est important de conclure par cet aspect, le point le plus positif est la bonne ambiance qui règne au sein du club. Dans l'accueil des nouveaux adhérents, dans l'organisation de manifestation, dans la vie des créneaux, dans les compétitions, dans toutes nos activités, nous essayons d'avoir un esprit sportif et positif. Tout est plus facile dans ce contexte, quand on partage autre chose que le simple fait de jouer au badminton. Outre la passion commune de nombre d'entre nous, de forts liens d'amitié sont noués dans l'association. Les problèmes, majeurs ou mineurs, y sont alors plus faciles à résoudre ou à contourner. Les organisations et les charges de travail des uns et des autres sont moins lourdes à porter. Les défaites sont plus faciles à oublier et les victoires sont encore plus faciles à fêter, et la soirée de ce soir devrait le confirmer. »

Le rapport moral du Président ne suscite aucune question.

Vote n° 2

Approbation du rapport moral du président

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

3-Rapport financier de la Trésorière :

La trésorière Natacha Bertin présente son rapport financier.

« Je vais commencer par vous présenter le résultat financier 2005 c'est-à-dire du 01/01/05 au 31/12/05.

Au total on a 15 893,17 € de dépenses pour 15 735,47 € de recettes, ce qui nous fait un déficit de 157,70.

Dans le détail, les dépenses d'adhésion représentent 5 998 ; avec 4 805 pour les licences, c'est-à-dire ce que l'on donne à la ligue ; 145 pour l'inscription des équipes ; 450 pour les inscriptions de nos jeunes dans les tournois + les adultes pour 290.

Les dépenses d'animation représentent 4 570 avec l'alimentation pour les tournois et les rencontres par équipes, les stages jeunes qu'on organise, les trophées et les coupes, et l'achat de textile.

Les dépenses administratives représentent 2 269 avec 2 007 de salaires de nos 2 salariés, de charges sociales et de frais de déplacement, et 212 de timbres, téléphone, et photocopies.

Les dépenses de fonctionnement représentent 3 054 avec 2 548 d'achat de volants plastiques et plumes ; ce qui est une grosse dépense, 412 de raquettes que l'on revend pour la plupart, 27 pour l'achat d'1 filet, et 34 de fournitures de bureau.

Voilà pour les dépenses, passons aux recettes.

Les recettes d'adhésion représentent 7 092 qui correspondent aux adhésions encaissées.

Les recettes d'animation représentent 3 733 avec les tournois qu'on organise, les ventes de raquettes, de volants et de tenues.

Les recettes d'aides et subventions représentent 4 910 avec 900 de la part de la direction régionale de la jeunesse et des sports, 1 838 de la part de la mairie de Maure, 20 du Loutehel, 87 de la Chapelle Bouëxic, 18 de Lieuron, 228 de Mernel, 75 de Les Brulais, 50 de Comblessac, 75 de Campel, et 1 550 du Conseil Général. »

Vote n°3

Approbation du résultat financier 2005

Le résultat financier 2005 est approuvé à l'unanimité.

« Maintenant je vais vous présenter le budget prévisionnel pour l'année 2006 qui est bien sûr déjà entamé.

Il a été établi pour un effectif de 110 licenciés.

Dans les principales différences avec l'année passée pour les dépenses d'adhésion, on prévoit une augmentation des inscriptions en tournois (1 090 pour les jeunes au lieu de 740 et 400 pour les adultes au lieu de 290) et des frais de formation pour 600.

On prévoit une stabilisation au niveau des dépenses d'animation.

Dans les dépenses administratives, on prévoit une augmentation des frais liés aux salaires.

Et pour les charges de fonctionnement, on prévoit une stabilité.

Ce qui fait au total 16 293 de dépenses soit 400 de plus.

Pour ce qui concerne les recettes, on a prévu en recettes d'adhésion 5 793 qui correspondent aux licences.

On prévoit en recettes d'animation une augmentation qui est dû à l'organisation des tournois de début d'année.

On prévoit en aides et subventions un peu plus que l'année précédente pour nous permettre d'équilibrer le budget. »

Vote n°4

Adoption du budget prévisionnel 2006

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

« Nous allons passer maintenant au résultat 2005/2006 c'est-à-dire du 01/06/05 au 31/05/06.

Au total on a 17 344 de dépenses pour 18 502 de recettes, ce qui nous fait un excédent de 1 158.

Donc une année sportive correcte avec quand même des frais d'inscriptions des joueurs dans les tournois qui représentent 1 194, l'organisation de stages, le paiement des salaires, et l'achat de volants.

En recettes d'adhésion, on a 7 507 grâce à une augmentation du nombre de licenciés.

Les recettes d'animation s'acquièrent grâce à l'organisation de tournois qui sont très importantes pour la santé du club.

Et les aides et subventions nous ont été très utiles pour équilibrer nos dépenses. »

Vote n°5

Approbation du résultat financier 2005/2006

Le résultat financier 2005/2006 est approuvé à l'unanimité.

« Maintenant je vais vous présenter le budget prévisionnel pour la saison prochaine.

Il est en baisse puisqu'on prévoit moins de licenciés du fait du manque de créneaux et moins d'organisation de tournois.

Ce qui fait au total 15 180 soit environ 2 800 de moins par rapport à cette année. »

Vote n°6

Adoption du budget prévisionnel 2006/2007

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Tarifs des licences proposés pour la saison 2006/2007

Adultes : 60 €. Jeunes : 45 €. Babybad : 45 €.

Vote n°7

Adoption des tarifs des licences pour la saison 2006/2007

Les tarifs des licences pour la saison 2006/2007 sont adoptés à l'unanimité.

4-Rapport sportif de la saison 2005/2006 :

Chaque capitaine ou responsable présente le bilan de la saison écoulée.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Samuel Hochard, capitaine de l'équipe fanion, dresse son bilan. « Cette saison, c'était donc mon retour à la tête de cette équipe, dont j'avais déjà été capitaine en 1996/1997. Mais aujourd'hui, je n'y joue plus. L'équipe, qui évolue en Régionale 1, plus haut niveau régional, a été renforcée par l'arrivée de deux joueurs de l'extérieur (Annaïg Cosson et Stéphane Motais), mais également en interne par l'intégration de Clément Bébin et la progression d'Anne-Laure Guéhenneuc. Ces renforts ont permis de signer une très belle saison, pourtant commencée par une défaite dès la première journée face à Saint Servan. Ce sera la seule de l'année, avec au final, un coude à coude jusqu'à la dernière rencontre avec les Malouins et les Brestois. Deuxième de Régionale 1, c'est un résultat largement au delà des objectifs de début de saison, qui nous situaient plutôt en milieu de tableau, avec un maintien à acquérir le plus tôt possible. La victoire face aux Manchots a, je pense, été un déclic. Je vous rappelle l'effectif : Annaïg Cosson, Anne-Laure Guéhenneuc, Soizic Pongérard, Clément Bébin, Anthony Croslard, David Lanrivain, Stéphane Motais et Fabrice Pinel. Plusieurs autres joueurs ont également joué aux remplaçants et ont participé à quelques matchs, ce qui est un

plus en nous permettant d'être toujours au complet. Merci donc à eux tous pour cette belle saison et félicitations ».

Aurélien Laurent, capitaine de l'équipe 2, dresse son bilan : «

Composition :

- *Natacha BERTIN, Sylvie PRIOUL, Valérie BILY, Julie DERIDDER et Géraldine LETORT*
- *Samuel HOCHARD, Olivier FROUIN, et Aurélien LAURENT*

Évolution de l'équipe en Départementale 2, Poule B. Elle a réalisé une très bonne saison, puisqu'elle n'a pas quitté la 1^{ère} place du championnat depuis la 1^{ère} journée. Elle termine donc 1^{ère} et invaincue avec 11 victoires. La saison prochaine elle évoluera donc en Départementale 1. L'équipe a dominé le championnat durant toute la saison (grande majorité de victoires sur un score moyen de 5/2), non sans avoir été accrochée par 1 ou 2 autres équipes. Domination de l'équipe due au fait qu'elle a été au complet durant toute la saison avec le renfort chez les filles, tout d'abord de Sylvie à partir de la troisième journée et de Natacha en janvier. Comparée à la saison précédente, l'équipe était beaucoup plus homogène avec une moins grande différence de niveaux entre les garçons et les filles. Aucune performance sportive n'est à signaler, due à la supériorité en termes de classement des joueurs de l'équipe par rapport aux autres équipes. Toutefois :

- Samuel est invaincu cette saison avec 19 victoires sur 19 (principalement simple homme et double mixte avec Natacha)
- Natacha : 2 défaites
- Aurélien et Olivier : 1 défaite. »

Frédéric Guillaume, capitaine de l'équipe 3, dresse son bilan : « Je vais d'abord vous présenter l'équipe composée de Florence Guichard, Sandra Rousseaux, Lise Perrinel, Julie Monnerais, Géraldine Letort, Stéphanie Cordon, Gaëtan Monvoisin, Benjamin Rousseaux, Damien Carville, Maxime Constant, Jean-François Touzet et Frédéric Guillaume. Une équipe très jeune et volontaire. Classement final : 4^{ème} sur 12. Classement correct tout au long de l'année même si le podium était accessible. En effet, certaines rencontres auraient pu être remportées avec un mental plus aiguisé. Une équipe jeune mais avec un bon potentiel pour l'avenir. Je remercie toute l'équipe qui a été disponible pour l'ensemble des rencontres à la maison. Je remercie également les parents et surtout les mamans (Mme Rousseaux, Mme Perrinel et Mme Carville) qui nous ont supporté lors de ces rencontres. Bonne continuation à la future équipe 3 qui est à la recherche d'un capitaine. »

Olivier Bily, capitaine de l'équipe 4, dresse son bilan : « Donc compte tenu des effectifs en début de saison, nous avons eu la chance de pouvoir créer une quatrième équipe cette année. Cette équipe évolue en D4. Et pour la 1^{ère} année, les résultats sont honorables. Nous terminons 7^{ème} sur 12 équipes engagées dans la poule. Nous, nous maintenons donc l'année prochaine. De justesse car l'année prochaine, le CODEP 35 souhaite créer une D5. Et pour cela, 5 équipes vont descendre. L'équipe s'est composée de 12 joueurs très motivés. Pour les filles : Christelle MONNIER, Sandra LEBRETON, Séverine CHAUVEL, Sandrine ORHANT, Valérie BILY. Pour les hommes : Laurent HOCHARD, Stéphane GROISSET, Anthony BOULOT, Jean François TOUZET, Alexandre JAN, Fabien HEURTEL, et moi-même. C'est la 1^{ère} année que les joueurs s'investissent autant pour l'organisation des rencontres dans une équipe que je dirige : en prenant l'initiative de m'appeler, de s'appeler (dates, lieu, horaire, anticipation ...). Ce qui est très bien. C'est un groupe agréable et convivial, qui a un bon esprit d'équipe et de compétition à l'image des équipes phares du club.

Nous ne pouvons donc que souhaiter, si les conditions de salles nous le permettent, reconduire cette équipe en D4 l'année prochaine. Encore mes félicitations à la D4. »

SENIORS INDIVIDUELS

Responsable de la compétition seniors, Aurélien Laurent dresse le bilan de la saison.

« Très forte participation des joueurs classés aux différents tournois organisés par les autres clubs bretons, ainsi qu'en Mayenne, Loire-Atlantique et Seine-Maritime.

Cette participation concerne environ 35 joueurs (la totalité des classés [30] ainsi que quelques non-classés) pour un total approchant les 160 inscriptions sur un tableau (soit 4,5 tableaux par joueur en moyenne sur la saison).

Simple Dames :

- GUICHARD Florence, classée F2
- BILY Valérie, classée F2, demi-finaliste à Saint-Nolff
- DERIDDER Julie, classée F1, demi-finaliste à Maure
- PRIOUL Sylvie, classée E2
- PONGERARD Soizic, classée F1, vainqueur à Ploërmel, finaliste à Quimperlé et Fougères
- BERTIN Natacha, classée D2
- COSSON Annaïg, classée D2, 68^{ème} joueuse bretonne
- GUEHENNEUC Anne-Laure, classée C2, 24^{ème} joueuse bretonne, vainqueur à Ploërmel et Lanester, finaliste à Landivisiau, Maure et Changé

Simple Hommes :

- CARVILLE Damien, classé NC, demi-finaliste à Ploërmel
- CONSTANT MAXIME, BILY Olivier, MONVOISIN Gaétan, classés F2
- GUILLAUME Frédéric, classé F1
- ROUSSEAUX Benjamin, classé F1, demi-finaliste à Maure et Landivisiau
- FROUIN Olivier, classé E2
- CROSLARD Anthony, classé E2, demi-finaliste à Maure
- PINEL Fabrice, classé D1, 96^{ème} joueur breton, vainqueur à Nantes
- HOCHARD Samuel, classé D1, 95^{ème} joueur breton, vainqueur à Maure et demi-finaliste à Nantes
- LAURENT Aurélien, classé D1, 68^{ème} joueur breton, vainqueur à Fougères, Changé et Vannes, finaliste à Lanester
- LANRIVAIN David, classé C2, 75^{ème} joueur breton
- BEBIN Clément, classé B2, 20^{ème} joueur breton, vainqueur à Brest, demi-finaliste à Fougères
- MOTAIS Stéphane, classé A2, 25^{ème} joueur breton

Double Dames :

- PERRINEL Lise, classée NC, vainqueur à Vern-sur-Seiche et Montfort, finaliste à Quimperlé
- ROUSSEAUX Sandra, classée F2, vainqueur à Vern-sur-Seiche et Montfort, finaliste à Quimperlé
- GUICHARD Florence, classée F2
- BILY Valérie, classée F1
- DERIDDER Julie, PRIOUL Sylvie classées E2
- PONGERARD Soizic, classée E1, 61^{ème} joueuse bretonne, vainqueur à Saint-Brieuc
- BERTIN Natacha, classée D2

- GUEHENNEUC Anne-Laure, classée D1, 16^{ème} joueuse bretonne, vainqueur à Questembert, Quimperlé, Fougères, Saint-Jacques, Quimperlé, Maure et Saint-Brieuc
- COSSON Annaïg, classée D1, 27^{ème} joueuse bretonne, vainqueur à Questembert et Mulsanne, Finaliste à la Ferté Bernard, Maromme et Fougères

Double Hommes :

- BILY Olivier, CONSTANT Maxime, classés F2
- ROUSSEAUX Benjamin, classé F2, demi-finaliste à Montfort
- GROISSET Stéphane, GUILLAUME Frédéric, HOCHARD Laurent, classés F1
- TOUZET Jean-François, classé F1, demi-finaliste à Montfort
- CROSLARD Anthony, classé D1
- FROUIN Olivier, classé D1, 91^{ème} joueur breton, demi-finaliste à Quimperlé, Fougères et Questembert
- PINEL Fabrice, classé D1, 72^{ème} joueur breton, Vainqueur à Quimperlé, finaliste à Quimperlé et Fougères
- HOCHARD Samuel, classé D1, 62^{ème} joueur breton, vainqueur à Tréguier, demi-finaliste à Vannes, Nantes, Quimperlé, Fougères et Questembert
- LAURENT Aurélien, classé D1, 68^{ème} joueur breton, vainqueur à Vern-sur-Seiche, finaliste à Quimperlé, Landivisiau et Fougères
- LANRIVAIN David, classé D1
- BEBIN Clément, classé D1, 18^{ème} joueur breton, finaliste à Landivisiau, Quimperlé et Saint-Brieuc
- MOTAIS Stéphane, classé B1

Double Mixte :

- CHAUVEL Séverine, classée NC, finaliste à Maure
- ROUSSEAUX Sandra, classée NC, demi-finaliste à Changé
- CORDION Stéphanie, GUICHARD Florence, GUILLAUME Frédéric, BILY Olivier, CONSTANT Maxime, MONVOISIN Gaëtan, classés F2
- ROUSSEAUX Benjamin, classé F2, demi-finaliste à Changé
- BILY Valérie, classée F1
- DERIDDER Julie, classée E2
- PRIOUL Sylvie, classé E2, Championne de Bretagne Vétérans
- FROUIN Olivier, classé E2, Champion de Bretagne Vétérans
- CROSLARD Anthony, classé E1, 98^{ème} joueur breton, Vice-champion de Bretagne
- BERTIN Natacha, classée D2, 77^{ème} joueuse bretonne, demi-finaliste à Maure
- PINEL Fabrice, classé D2, 68^{ème} joueur breton, vainqueur à Mayenne, Landivisiau et Saint-Jacques, finaliste à Vannes
- HOCHARD Samuel, classé D1, 54^{ème} joueur breton, demi-finaliste à Maure, finaliste à Quimperlé
- PONGERARD Soizic, classé D2, 52^{ème} joueuse bretonne, vainqueur à Mayenne, Landivisiau et Saint-Jacques, finaliste à Vannes
- LAURENT Aurélien, classé E1, 51^{ème} joueur breton, finaliste à Changé
- GUEHENNEUC Anne-Laure, classée D2, 48^{ème} joueuse bretonne, finaliste à Quimperlé et Changé
- LANRIVAIN David, classé D1, 49^{ème} joueur breton
- BEBIN Clément, classé D1, 45^{ème} joueur breton, vainqueur à Brest, finaliste à Questembert
- COSSON Annaïg, classée C1, 28^{ème} joueuse bretonne, vainqueur à Quimperlé, finaliste à Questembert
- MOTAIS Stéphane, classé B1, 27^{ème} joueur breton

SENIORS INDIVIDUELS NON CLASSES

Très peu de participation au bon nombre de tournois dans tout le département et même parfois à l'extérieur. Sur les 40 joueurs non-classés au sein du club, seule une petite dizaine s'est inscrit à au moins 1 tournoi malgré le système qui a été mis en place cette saison pour la première fois et qui était une participation financière de la part du club pour l'inscription aux 3 premiers tournois par joueur.

Simple Dames :

- ROUSSEAU Sandra, Vice-championne de Bretagne, demi-finaliste à Vern-sur-Seiche et Quimperlé
- PERRINEL Lise, finaliste à Ploërmel, demi-finaliste à Vern-sur-Seiche et Quimperlé

Simple Hommes :

- HOCHARD Laurent, quart de finaliste à Maure

Double Dames :

- CHAUVEL Séverine, Championne de Bretagne
- ORHAN Sandrine, Championne de Bretagne

Remerciements aux entraîneurs : Franck Jourdan, Mathias (intervenants de l'Office) et Mélina Pavy (salariée par le club). »

JEUNES

Le bilan est dressé par Samuel Hochard.

« L'entraînement des jeunes était organisé cette saison principalement en trois créneaux : le Babybad, pour les 4-6 ans, tous les lundis de 17 h 15 à 18 h 15, encadré par Géraldine Letort (salariée par le club) et moi-même ; le créneau de masse, le jeudi de 17 h 00 à 18 h 30, puis également le mercredi aux mêmes heures, encadré par Jérôme Deschaux (Office des Sports), Jean-Marie Constant, Anne-Laure Guéhenneuc, Benjamin Rousseaux et moi-même (tous bénévoles du club) ; enfin, le créneau Elite, tous les samedis de 10 h 30 à 12 h 30, encadré par Maxime Constant, Aurélien Laurent et moi-même (bénévoles du club). Merci à tous ces entraîneurs plus ou moins expérimentés, qui ont essayé également de suivre de temps en temps les jeunes sur les tournois, mais également aux parents qui suivent leurs enfants et participent à l'organisation des transports. Tous participent aux performances de nos apprentis badistes. Maintenant, place aux résultats, avec pêle-mêle, deux titres nationaux, quatre joueurs aux Championnats de France, quatre titres régionaux, un titre départemental et de nombreux tournois gagnés.

Poussines : Iona Pollet, 61^{ème} joueuse bretonne, , Saskia Bouchardy 18^{ème} joueuse bretonne, avec une demi-finale en tournois départementaux, Lucie Perrinel 15^{ème} joueuse bretonne avec une demi-finale à Nouvoitou. Participation régulière des filles. On peut espérer des résultats la saison prochaine chez les benjamines

Poussins : Steven Leroy, 101^{ème} joueur breton, Alexis Abihessera, 85^{ème} joueur breton. Participation insuffisante pour les poussins dans leur ensemble, alors que certains d'entre eux ont des qualités évidentes.

Benjamines : seule engagée cette saison, Amélie Soullaine, 1^{ère} année chez les benjamines, a fait une très bonne saison. 13^{ème} joueuse bretonne, elle a été très assidue et régulière, avec une demi-finale à Vern sur Seiche, trois sélections au Championnat Régional Jeunes, dont une finale à Rennes pour la 4^{ème} manche. Elle faisait partie de l'équipe du collège de Querpont, qui a remporté le Championnat de France UNSS Elite par Equipes. Elle a également participé à la journée de sélection pour le Centre Départemental d'Entraînement. Tous les espoirs sont permis pour la saison prochaine.

Benjamins : son homologue chez les garçons, Louis-Antoine Ray, seul engagé assidu et 1^{ère} année également, a signé aussi une très bonne saison. 30^{ème} joueur breton, avec une finale à Guichen et plusieurs demi-finales. La saison prochaine pourrait être également très concluante.

Minimettes : Emilie Février, 46^{ème} joueuse bretonne, seule engagée également cette saison, elle aurait pu espérer un meilleur classement avec un peu plus d'assiduité aux entraînements et aux tournois. Mais elle a malgré tout obtenu de très bons résultats, avec une demi-finale à Bain de Bretagne et le titre de Champion de France UNSS par Equipes.

Minimes : Catégorie plus représentée, avec également Charley Badier, Antoine Lelièvre et Corentin Peschard. Florent Thomas, 69^{ème} joueur breton. Benjamin Bouchardy, 43^{ème} joueur breton, 1^{ère} année, deux victoires cette saison à Maure et à Bain de Bretagne et plusieurs finales, il faudra confirmer la saison prochaine et se faire sa place chez les Elite. A participé également à la journée de sélection du Centre Départemental d'Entraînement.

Nicolas Perrinel, 4^{ème} joueur breton, dans les 50 meilleurs français, éliminé aux qualifications du Championnat de France, membre de l'Equipe Ligue pour les compétitions nationales jeunes individuelles, il a collectionné les titres cette saison. Vainqueur en tournois départementaux à Bain de Bretagne et à Vitré, il a gagné le Championnat d'Ille-et-Vilaine de Double Hommes (finaliste en mixte), 4 titres de Champion de Bretagne (un en simple, le troisième après les poussins et les benjamins l'an dernier, un en double hommes, un en double mixte, le titre par équipes avec la sélection d'Ille-et-Vilaine) et deux titres de Champion de France : UNSS par équipes avec le collège de Querpont, par équipes Intercodep avec la sélection d'Ille-et-Vilaine. Il intègrera le Pôle Espoir de Dinard à la rentrée.

Antoine Bébin, toujours adhérent du club, même s'il est licencié maintenant à Guichen-Bourg des Comptes, 2^{ème} joueur breton et dans les 5 meilleurs français. Il a été sélectionné plusieurs fois cette saison en équipe de France, notamment lors du Championnat d'Europe Minimes. Aux Championnats de France individuels, il était qualifié sur les trois tableaux, ramenant une médaille d'argent en double hommes. Deux titres de Champion de France également pour lui : UNSS et Intercodep. Il intègrera le Pôle Espoir de Dinard la saison prochaine.

Cadettes : Sandra Rousseaux, 1^{ère} année, 24^{ème} joueuse bretonne, une finale à Maure notamment, plusieurs sélections au Championnat Régional Jeunes, Championne de France UNSS par équipes avec le collège de Querpont. Lise Perrinel, 21^{ème} joueuse bretonne, 1^{ère} année également, avec une victoire à Vitré, 3 sélections au Championnat Régional Jeunes, dont une demi-finale à Rennes.

Cadets : seul Jonathan Cherel a participé aux compétitions cette saison pour sa 1^{ère} saison de badminton.

Juniors Filles : Julie Monnerais, 35^{ème} joueuse bretonne, Anne-Laure Guéhenneuc, 5^{ème} joueuse bretonne, médaille de bronze au Championnat de Bretagne, elle a participé au Championnat de France sur les trois tableaux, même si elle a été éliminée en qualifications.

Juniors Garçons : Alexandre Jan, 37^{ème} joueur breton ; Damien Carville, 29^{ème} joueur breton ; Benjamin Rousseaux, 28^{ème} joueur breton ; Clément Bébin, 2^{ème} joueur breton, il a participé aux Championnats de France. Éliminé en qualifications en simple et double mixte, il s'est qualifié pour la phase finale en double hommes, avec au bout un huitième de finale.

Thomas Rouxel, ancien joueur du club, licencié à Guichen-Bourg des Comptes et membre du Pôle Espoir de Dinard, est le numéro 1 français chez les minimes. Il a gagné deux médailles aux Championnats de France individuels et le titre par équipes avec la sélection d'Ille-et-Vilaine, mais surtout a signé une très belle saison internationale au sein de l'Equipe de France, avec notamment une finale au Championnat d'Europe Minimes en Simple

Hommes. La semaine qui a suivi cette performance, il a d'ailleurs eu l'occasion de passer au club sur notre stage départemental annuel ,ce qui, je pense, a beaucoup marqué les jeunes présents.

Le dispositif PASSBAD, système de plumes qui l'image des ceintures au judo, évalue les progrès des joueurs, a permis de récompenser ceux qui ont réussi à passer les différentes épreuves. Nous n'avons pas pu organiser de passages de plumes cette saison. Mais il reste une chance à ceux qui souhaiteraient gagner une plume : un examen de plumes a lieu à Bourg des Comptes mercredi 14 juin de 14 h 00 à 18 h 00 et il y aura un déplacement du club à cette occasion. N'hésitez pas à m'en parler ce soir..

Quant au Babybad, il permet aux plus petits de se familiariser avec l'univers du badminton : le volant, la raquette, le terrain et le filet. Des petits concours ont émaillé toute la saison. En voici les lauréats. Le concours de jongles a été remporté par Lucas Heuzé devant Océane Michel et Alexis Gicquel. Le concours d'échanges a été gagné par Alexis devant Lucas et Chloé Vibert. »

DETENTE

Jean-Marie Constant, responsable de la section détente, en fait le compte-rendu : « comme l'année dernière la mise en place de rencontres avec des clubs pas trop distants n'a pas donné ce que nous en attendions. Le début de saison fonctionne toujours bien mais dès le début d'année les choses changent et les clubs devant se déplacer ne font pas les démarches nécessaires pour que le circuit mis en place fonctionne correctement. Le club lui a assuré ses déplacements et a reçu avec plaisir ceux qui ont bien voulu se déplacer. De plus, hors programme nous avons effectué un déplacement à Guipry. Nous avons reçu Goven en la salle de Lieuron. 10 joueurs ont effectué le déplacement. Les 4 terrains s'avèrent un peu juste pour une vingtaine de joueurs. Je pense que pour ces journées là, il sera nécessaire de réserver la salle uniquement pour ces rencontres. La salle de Lieuron à l'origine devait être affectée prioritairement à la section détente. Avec le fait que la salle de Maure est impraticable, nous avons été dans l'obligation de composer avec les autres sections. La fréquentation en a bien diminué. Nous verrons bien l'année prochaine ! Je remercie tous ceux qui ont participé aux tracés de la salle de Lieuron ainsi qu'à l'assiduité de certains joueurs. Pour info, le Babybad ayant terminé ses entraînements, nous reprenons le créneau de 17h00 le lundi. Je termine en vous souhaitant à tous une bonne soirée, de bonnes vacances et surtout pas d'abus sur la godinette. »

ORGANISATION

Olivier Bily dresse le bilan du club en matière d'organisation : «

En terme de promotion club, la saison a débuté par une participation en septembre au Forum des Associations du canton de Maure de Bretagne. Ensuite le club a organisé, le dernier dimanche de septembre, sa traditionnelle journée portes ouvertes à laquelle 50 personnes ont participé.

Au niveau sportif, quatre tournois homologués ont été organisés cette saison :

Le 09 octobre, le 14^{ème} tournoi départemental minimes-cadets auquel 112 joueurs ont participé.

Le 04 décembre, le 2^{ème} tournoi régional seniors classés F auquel 65 joueurs bretons ont participé.

Le 05 février, le 14^{ème} tournoi départemental poussins-benjamins auquel 81joueurs ont participé.

Le 22 et 23 avril, le 1^{er} tournoi interrégional seniors classés, auquel 110 joueurs du grand Ouest ont participé. Tournoi qui, avec les circonstances a été organisé dans les salles de Guer et Coëtquidan.

Mais aussi, une première à Maure, un championnat de Bretagne Intercodep jeunes a été organisé le 13 novembre. 60 Joueurs bretons présélectionnés y ont participé.

Sans oublier, la 5^{ème} journée du Championnat Régional par équipe de Régionale 1 organisée le 25 février, qui a vu le club accueillir trois autres grandes équipes bretonnes.

Soit pour conclure, **450 joueurs accueillis** en compétition officielle au cours de la saison. Tout cela bien entendu organisé et d'autant plus dans les circonstances de cette année grâce à la participation de bénévoles adhérents ou non au club.

Je tiens à vous remercier. »

Intervention Samuel Hochard : «450, sans compter les joueurs qui sont venus au cours du championnat départemental par équipe ».

Et pour finir la saison, nous organisons une rencontre amicale le 16 juin à Lieuron avec le club de Laillé. Le traditionnel « Bad-Merguez » auquel vous êtes tous invités.

COMMUNICATION

Fabrice Pinel dresse le bilan de la commission communication, qui tourne principalement autour du Joyeux Drive II, le journal interne du club, qui sort tous les mois et qui est distribué à tous les adhérents du club. Il permet de parler de tous à tout le monde. Au rayon des nouveautés, la mise en place des archives photographiques devraient permettre la réalisation de CD Rom qui pourront être personnalisés et vendus (les personnes intéressées peuvent contacter la commission). Enfin, le site internet, après deux premières versions, est toujours en sommeil. Une nouvelle version a été réalisée et sera présentée vendredi prochain au Bad Merguez. Elle devrait pouvoir être lancée à la rentrée.

FORMATION

4 joueurs ont été sélectionnés en stages régionaux (Antoine et Clément Bébin, Anne-Laure Guéhenneuc, Nicolas Perrinel).

Vingt joueurs, dont une quinzaine de Maure, ont participé aux stage départemental de secteur organisé par le club en février en partenariat avec le Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine.

Trois stages ont été organisés par l'Office Intercantonal d'Animation Sportive Maure-Pipriac.

Pas de formation cette saison chez les adultes, mais la formation d'animateurs et d'officiels doit être relancée la saison prochaine. Avis aux bonnes volontés.

5-Projets et perspectives pour la saison 2006-2007

L'incendie de la salle des sports laisse beaucoup de questions pour la saison prochaine, même si la réorganisation de fin de saison a permis de trouver des solutions de remplacements acceptable. Selon les premières estimations, la salle devrait être réouverte en janvier 2008, ce qui nous ouvre une longue période de transition sur quasiment deux saisons complètes. Une baisse des effectifs est à prévoir, mais ce n'est pas le plus important. Notre croissance pourra reprendre à partir de 2008. La principale difficulté va être de réussir à maintenir toutes nos activités : le créneau Babybad, les créneaux encadrés dans leur ensemble, l'organisation de manifestations, le championnat par équipes... Peu de réponses seront données ce soir. Le

nouveau comité directeur, après les élections de ce soir, devra se réunir très vite pendant le mois de juin pour préparer une rentrée difficile, avec les points d'interrogation suivants :

- le créneau Babybad devra se passer de Géraldine, moins disponible. Il faudra lui trouver une remplaçante (ou un remplaçant). Il serait souhaitable également qu'il se déroule à Mernel plutôt qu'à Lieuron, pour offrir de meilleures conditions aux enfants. Le créneau du lundi de 17 h 00 à 18 h 00 est-il disponible ?
- les compétiteurs seniors Elite ont été pénalisés par la perte d'un créneau libre. Par ailleurs, Mélina attendant un bébé, elle ne sera pas disponible en début de saison pour les entraîner. Il faudra lui trouver un remplaçant pendant son absence ou pour la saison. Il était envisagé un deuxième créneau d'entraînement encadré pour ces joueurs. Cela semble difficile aujourd'hui.
- 4 équipes étaient engagées cette saison. L'accueil des rencontres pour 3 d'entre elles va poser problème, à moins de trouver une autre soirée disponible
- l'organisation de compétitions est-elle aussi en pointillés. Le maintien du tournoi interrégional sur Guer et Coëtquidan est envisagé, mais les autres tournois et la journée Portes Ouvertes sont menacés.
- pour les jeunes, le créneau de masse a été séparé en deux, et cela a été un mal pour un bien, les joueurs bénéficiant de plus de place et de plus d'encadrement. Une organisation similaire est souhaitable pour la saison prochaine, avec un créneau Elite, où des plus jeunes (poussins-benjamins) pourraient être intégrés.

7-Remerciements

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, le Président tient à remercier un certain nombre de personnes pour leur participation à la vie de l'association :

- les adhérents sans qui le club n'existerait pas
- les membres du conseil d'administration pour leur travail, ainsi qu'une équipe de plus en plus active dans et autour du comité directeur
- la municipalité de Maure de Bretagne pour l'utilisation de la salle omnisports, pour ses subventions, pour les interventions des services techniques et pour son action dans la réorganisation de nos créneaux
- la municipalité de Mernel, pour l'utilisation de la salle des sports, leur subvention et leur accueil après l'incendie de la salle
- la municipalité de Lieuron, pour l'utilisation de la salle des sports, leur subvention et leur accueil après l'incendie de la salle
- les municipalités de Campel, Comblessac, Les Brulais, La Chapelle Bouexic, Loutehel et Pipriac pour leurs subventions
- la Communauté de Communes pour l'organisation du Forum des Associations, événement important dans le lancement de notre saison, pour nous avoir également mis à l'honneur en récompensant nos jeunes à cette occasion et pour leur financement à venir
- l'Office Intercantonal d'Animation Sportive Maure Pipriac pour ses interventions et plus particulièrement Franck Jourdan pour son investissement aussi bien professionnel que personnel

- la D. R. D. J. S. pour sa subvention via le C. N. D. S. et ses informations
- le Conseil Général pour ses financements liés à nos projets et aux résultats de nos joueurs
- les responsables d'équipes et des différents secteurs de compétition
- l'équipe de bénévoles qui s'est étoffée notamment lors de l'organisation des tournois et dans la gestion quotidienne du club
- les parents qui ont suivi leurs enfants tout au long de la saison et qui ont organisé les transports sur les tournois dans une ambiance très conviviale
- les différents sponsors et partenaires directs et indirects pour leur aide, notamment en dotations de tournois
- la presse avec qui de très bonnes relations sont entretenues
- tous ceux qui participent de près ou de loin à la vie du club.

7-Questions diverses

Le club se déplace vendredi prochain à Laillé pour la traditionnelle soirée Bad Merguez. Les inscriptions seront closes ce soir. Besoin d'aide en organisation.

Aucune question n'est posée par l'assemblée générale.

8-Elections

Le Président énonce la composition de l'ancien conseil d'administration, ainsi que les membres rééligibles et sortants.

Composition de l'ancien comité directeur : Samuel HOCHARD (Président), Jean-Marie CONSTANT (Vice-Président), Natacha BERTIN (Trésorière), Stéphanie CORDION (Trésorière adjointe), Aurélien LAURENT (Secrétaire), Gisèle BEBIN (Secrétaire adjointe), Olivier Bily, Valérie Bily, Patrice Buis, Philippe Carville, Olivier Frouin, Frédéric Guillaume, Fabrice Pinel, Soizic Pongérad, Sylvie Prioul (membres).

Membres rééligibles : tous.

Sortants rééligibles : Natacha Bertin, Jean-Marie Constant et Samuel Hochard

Démissionnaires : Olivier Frouin.

Sortants définitifs : aucun.

Le Président demande si, au sein de l'assemblée, il y a des candidats à l'élection au comité directeur. Tous les sortants rééligibles se présentent ainsi que 3 nouveaux candidats : Anne-Laure Guéhenneuc, Gaëtan Monvoisin et Benjamin Rousseaux.

L'assemblée générale procède alors au vote à bulletin secret. 41 votes sont pris en compte. Les bulletins sont dépouillés par Stéphanie Cordon et Véronique Guéhenneuc. Les voix sont comptabilisés par Maxime Constant et Fabienne Soulaïne.

Résultats des votes : 41 voix pour les 5 candidats.

Membres du nouveau comité directeur : Gisèle Bébin, Natacha Bertin, Olivier Bily, Valérie Bily, Patrice Buis, Philippe Carville, Jean-Marie Constant, Stéphanie Cordon, Anne-Laure Guéhenneuc, Frédéric Guillaume Samuel Hochard, Aurélien Laurent, Gaëtan Monvoisin, Fabrice Pinel, Soizic Pongérad, Sylvie Prioul et Benjamin Rousseaux.

Le nouveau conseil d'administration se réunit et procède à l'élection de son bureau.

Composition du nouveau bureau directeur : Samuel HOCHARD (Président), Jean-Marie CONSTANT (Vice-Président), Natacha BERTIN (Trésorière), Stéphanie CORDION (Trésorière adjointe), Aurélien LAURENT (Secrétaire), Gisèle BEBIN (Secrétaire adjointe),

Olivier Bily, Valérie Bily, Patrice Buis, Philippe Carville, Anne-Laure Guéhenneuc, Frédéric Guillaume, Gaëtan Monvoisin, Fabrice Pinel, Soizic Pongérard, Sylvie Prioul et Benjamin Rousseaux (membres).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président, le Vice-Président et la Secrétaire de Séance.

Le Président

M. Samuel HOCHARD

Le Vice-Président

M. Jean-Marie CONSTANT

Le Secrétaire

M. Aurélien LAURENT